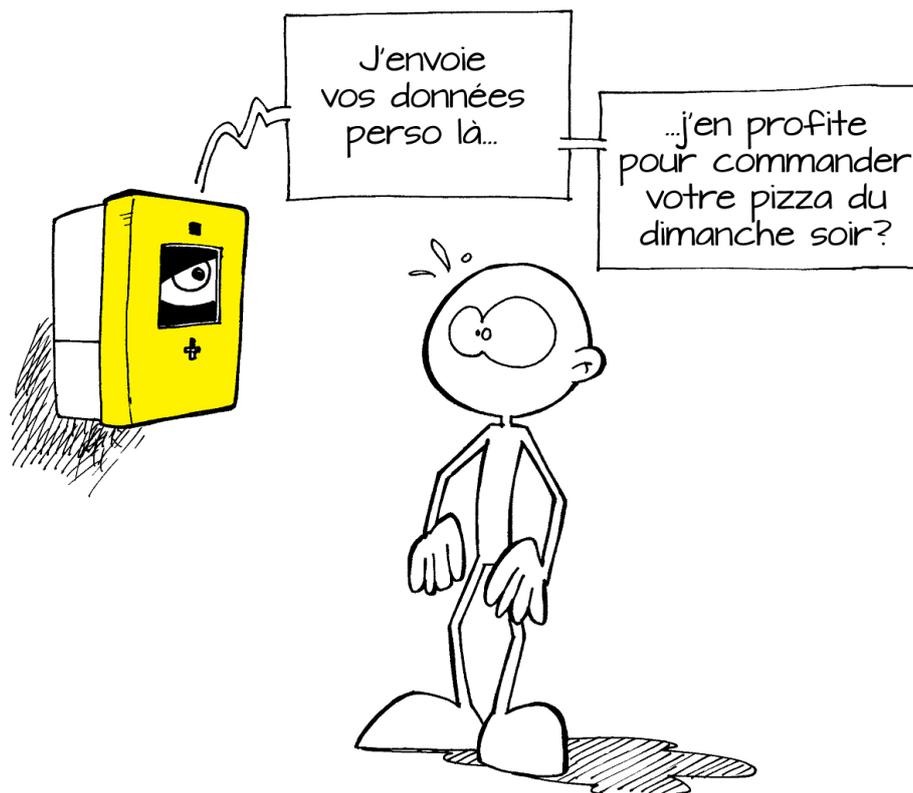


## #Linky – La CNIL dénonce une violation du RGPD par Edf et Engie

**Plus de 10.700 signataires d'une pétition se sont réservé le droit de saisir la Justice**



Alors que plus de 10.700 consommateurs ont demandé aux avocats de la plateforme MySmartcab.fr d'intervenir pour défendre leur refus du LINKY – ils s'apprêtent si besoin à saisir les juridictions du fond de ce litige – la CNIL reconnaît des violations du RGPD commises par Edf et Engie à la suite de l'installation du compteur prétendument "intelligent".

Face à ces litiges où les géants de la filière électrique profitent de l'isolement des consommateurs pour les transformer en « chair à data », un outil collectif est mis en place : la pétition action collective (PAC). Si la pétition ne donne pas lieu à une solution satisfaisante, les signataires se réservent le droit de saisir collectivement les juridictions du fond.

Voir la Pétition Action Collective :

[Linky.MySmartCab.fr/petition](http://Linky.MySmartCab.fr/petition)



## PÉTITION contre LINKY



“ *NOUS, citoyens et consommateurs, dépendants de la distribution d'électricité, entendons rappeler quelques évidences particulièrement nécessaires à notre temps :*

- *Le droit au respect de la vie privée est un principe fondamental national et européen ;*
- *Le respect de la santé est un droit fondamental de valeur légale et constitutionnelle ;*

**10.737 signataires**

[au 11 février 2020]

La pétition a été adressée il y a un mois à ENEDIS qui a jusqu'au 15 février pour trouver une solution. A défaut, les signataires qui le souhaitent saisiront les juridictions du fond.

[Voir la mise en demeure.](#)

[Linky.MySmartCab.fr](http://Linky.MySmartCab.fr)

